

## Appel à candidature à un poste d'Ingénieur forestier « Responsable du département du Doubs » (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Bourgogne-Franche-Comté

---

<u>Intitulé du poste :</u>	<b>Ingénieur forestier « Responsable du département du Doubs » (H/F)</b>
<u>Type de contrat :</u>	<b>CDI à temps complet</b> de droit public, selon statut des personnels du CNPFP (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité.  Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPFP (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent <b>ou</b> grilles fonction publique de l'Etat.  Fourchette : de 35.2 k€ à 56.4 k€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Besançon (25)
<u>Prise de poste prévue :</u>	<b>1<sup>er</sup> juillet, adaptable en fonction des disponibilités</b>

---

### Présentation du CNPFP et du contexte de la mission

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFP) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire national. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFP est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Dans le Doubs, la forêt couvre 43% du territoire départemental (moyenne nationale : 28%). Elle est détenue quasi pour moitié par des propriétaires privés (environ 53 000 particuliers, qui possèdent une surface moyenne de 2 ha par propriétaire). Ce sont essentiellement des forêts feuillues ou mixtes dont beaucoup sont touchées par des problèmes sanitaires importants (dépérissements, scolytes, ...). L'équipe du Doubs est actuellement composée de deux techniciens statutaires, d'une secrétaire et d'un ingénieur forestier, responsable des actions du département.

Pour plus d'information sur le CNPFP BFC : <https://bourgognefranche-comte.cnpf.fr/>

Ce poste est à pourvoir suite à mobilité de l'actuelle Responsable territoriale vers un autre CRPF.



## Description du poste

Sous l'autorité principale du Directeur du CNPF Bourgogne-Franche-Comté, vous conduirez les actions suivantes :

- Management et appui technique aux techniciens notamment en matière de DGD, de journée de vulgarisation, de projets de desserte, de restructuration foncière, ...,
- Représentation du CNPF auprès des instances départementales et dans les réunions ou commissions concernant la forêt privée,
- Participation aux CODIR régionaux, Conseils de centre le cas échéant,
- Développement et suivi des projets de regroupement type ASA ou ASL,
- Recherche de financements extérieurs, initiation et suivi de projets forestiers,
- Référent BFC « La forêt bouge ».

## Profil recherché

### Formation – expériences

- En externe : titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Forestier de type bac + 5 ou diplôme de niveau 7 ou membre du corps des IAE
- En interne : Ingénieur T1 dans un autre service ou T2 justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 9 ans de services effectifs dans cette catégorie,
- Connaissances solides dans le domaine forestier, notamment en termes d'ASA,
- Goût pour le travail en équipe et capacité à encadrer une équipe,
- Esprit d'initiative,
- Maîtrise des logiciels informatiques courants et des outils de cartographie (QGIS),
- Qualités relationnelles et qualités rédactionnelles attendues,
- Permis B en cours de validité obligatoire.

## Dispositions internes

- 25 jours de congés et 19 jours de RTT,
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9 € pris en charge à 60% par l'employeur,
- Télétravail possible en fonction du métier et de l'activité exercée,
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal et forfait mobilité durable,
- Mutuelle obligatoire avec participation de l'employeur à hauteur de 50%.
- Prévoyance facultative avec participation employeur à hauteur de 7 €/mois.

## Personne à contacter

- François JANEX, Directeur : 06 71 01 65 59

## Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **11 mai 2025** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé,

par mail ou par courrier à :

[bfc@cnpf.fr](mailto:bfc@cnpf.fr)

CNPF Bourgogne-Franche-Comté,  
18 boulevard Eugène Spuller  
21000 DIJON

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **28 mai 2025**, dans les locaux du CRPF BFC, à Besançon.